

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOUVEMENT DES POSITIVERS

Rassembler les salariés écolos (transfèreurs¹) : l'ambition de POSITIVE WORKPLACE

Multiplés manifestations étudiantes portées par Greta Thunberg, blocage de Londres par les militants d'Extinction Rebellion, associations et ONG aux portes des énergéticiens de La Défense, etc. L'activisme citoyen n'aura été que plus fort en 2019.

Cette prise de conscience se retrouve directement dans les entreprises où des salariés écolos dits « les transfèreurs » tentent d'apporter des solutions concrètes et positives à l'urgence climatique : organisation de déjeuners zéro-déchet, respect du tri-sélectif, sensibilisation des collègues, etc.

Convaincu que chaque pas individuel peut amener à des améliorations significatives grâce à la mobilisation collective, **POSITIVE WORKPLACE** crée le mouvement des **Positivers**. De la promotion des pratiques éco-responsables jusqu'à l'engagement social (mécénat de compétences, activités associatives...), le mouvement des **Positivers** rassemble chaque salarié souhaitant converger vers un environnement de travail durable.

Pour ne plus agir de façon isolée et pérenniser les bonnes pratiques, **POSITIVE WORKPLACE** met à disposition des outils concrets pour les **Positivers** – les salariés désireux de faire bouger les lignes : une charte de 10 engagements à [signer en ligne](#), une bannière à ajouter à son email professionnel et/ou personnel.

Pour Charles Margnat, Fondateur de **POSITIVE WORKPLACE** : "La prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux font partie des attentes prioritaires des salariés. Notre responsabilité de chef d'entreprise est d'y répondre positivement !"

¹ : «Transfèreur» est un néologisme inventé par les sociologues Gaëtan Brisepierre et Anne Desrues, qui ont produit une étude à ce sujet en 2018, pour désigner les individus désireux d'exporter leurs habitudes domestiques écolos au bureau.

POSITIVE WORKPLACE est le **premier Label RSE** qui analyse la responsabilité des entreprises et la confronte à la perception de ses principales parties prenantes (salariés, consultants, clients, fournisseurs...). Chaque année, nous décernons un **palmarès national des entreprises les plus durables**, indépendamment du secteur d'activité, afin d'orienter les salariés dans le choix de leur employeur.

Pour que les décisions d'aujourd'hui ne nuisent plus aux générations futures, **POSITIVE WORKPLACE** s'est fixé pour raison d'être de « faire de l'économie positive un modèle de croissance des entreprises ».

Fort d'un **pôle d'expertises multidisciplinaire**, **POSITIVE WORKPLACE** accompagne la progression des entreprises dans leurs démarches RSE en proposant des missions de conseil sur-mesure.

En savoir plus : positiveworkplace.fr

CONTACT

Charles-Henri Margnat, Fondateur
06 72 65 53 36 / cmargnat@positiveworkplace.fr